

 CHU CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste Technicien(ne) d'analyse en biologie médicale Cytogénétique Médicale	
Version : 3	Date de diffusion :	Page 1 sur 2

Libellé de la fiche métier de rattachement : www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr

Code métier : 05L10

DIRECTION/SITE : DIRECTION DU LABORATOIRE

SERVICE/POLE : CYTOGENETIQUE MEDICALE / Pôle Biologie Médicale et Anatomie Pathologique (BMAP)

IDENTIFICATION DU POSTE

Grade : technicien(ne) d'analyse en biologie médicale

Quotité de travail : 100 %

Horaires et jours travaillés : du lundi au vendredi. 8h-16h30 / 9h-17h00 / 9h30-17h30 à tour de rôle selon un planning pré établi et en fonction du poste de travail occupé. Pause repas 1/2h.

Responsables hiérarchiques :

- **Directeur des soins référent pour le pôle :** Madame Stéphanie BOURDIER
- **Cadre supérieur du Pôle :** Madame Valérie RYCKBOSCH
- **FF cadre supérieur :** Monsieur Jean-Philippe RODDIER
- **Cadre de santé :** Madame Patricia MARTINS

Responsables fonctionnels :

- **Chef de Pôle :** P^r Aurélien LEBRETON
- **Chef de service :** P^r Andrei TCHIRKOV

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le laboratoire du CHU de Clermont-Ferrand est réparti sur les sites de Gabriel Montpied et Estaing. Le laboratoire du CH de RIOM est un site du laboratoire de biologie médicale du CHU.

Le plateau pré analytique est situé au 2^e étage du centre de Biologie à Gabriel Montpied et au RDC du CHU Estaing (bâtiment J).

Un projet de réunion de la biologie du CHU en un seul site clermontois, à Gabriel Montpied, est en cours.

Le service de Cytogénétique Médicale se situe au 2^{ème} étage du CHU Estaing.

La Cytogénétique Médicale a pour but de détecter les anomalies chromosomiques constitutionnelles ou acquises grâce à des techniques conventionnelles (Caryotype, FISH) ou de biologie moléculaire afin d'établir un diagnostic biologique et d'assurer un conseil génétique.

DEFINITION DU POSTE

Le poste est conforme aux textes régissant le métier de technicien(ne)d'analyse en biologie médicale du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière et validé par la DRH du CHRU.

ACTIVITES PRINCIPALES

Le (la) technicien(ne) de laboratoire :

- Participe à l'activité générale du laboratoire en conformité avec les recommandations du Guide de Bonnes Pratiques en Cytogénétique réalisé par l'ACLF (Association des Cytogénéticiens de Langue Française), en cytogénétique constitutionnelle comme en cytogénétique acquise.
- Prend en charge l'échantillon depuis sa réception jusqu'à la vérification (validation) technique des résultats obtenus :
 - Techniques chromosomiques (mise en culture, préparation du culot cytogénétique, étalement, dénaturation, colorations)
 - Réalisation du caryotype (capture et classement des métaphases, lecture, interprétation du caryotype)
 - Technique de fluorescence in situ par hybridation (FISH) (préparation des lames, réalisation de l'examen, lecture, vérification technique)
 - Examen moléculaire appliqué à la cytogénétique (extraction d'acides nucléiques, ACPA, PCR, RT-PCR, TNGI...)

Rédacteur : Patricia MARTINS Le : 27 Aout 2026	Relecture : Valérie RYCKBOSCH Le : 27/08/2026	Validation Le :	Approbation Le :
---	--	--------------------	---------------------

Tout document papier n'est qu'une copie, la version applicable est la version électronique

 CHU CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste Technicien(ne) d'analyse en biologie médicale Cytogénétique Médicale	
Version : 3	Date de diffusion :	Page 2 sur 2

- Cartographie Optique (extraction d'ADN longs brins, réalisation de l'examen, lecture, vérification technique)
- Participe à la maintenance du matériel, instruments, appareils, automates
- Gère les non-conformités
- Respecte les règles d'hygiène et de sécurité.
- Participe aux commandes et à la gestion des stocks des consommables et réactifs nécessaires à l'activité.
- Participe activement à la démarche Qualité du Laboratoire notamment à la rédaction des documents nécessaires.
- Participe à l'encadrement des stagiaires.

Au-delà de cette activité et selon ses propres compétences et les besoins du service, il intervient dans des activités plus spécialisées.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service et de l'évolution de la discipline.

COMPETENCES REQUISES

- Sens de l'organisation et dynamisme
- Rigueur et initiative
- Capacité d'adaptation
- Capacité de communication et de transmission des informations
- Sens du travail en équipe
- Sens du service public
- Capacités relationnelles vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe, des services de soins et des différents intervenants (accueil, collaboration, respect)
- Sens du travail en équipe
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Maîtrise outil informatique
- Connaissance de la démarche Qualité des Laboratoires d'Analyses Médicales particulièrement la norme NF EN ISO 15189
- Disponibilité
- Capacité à maintenir ses compétences et à réactualiser ses connaissances par les formations

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Être titulaire d'un/des diplôme(s) requis pour accéder à la fonction publique hospitalière en qualité de technicien(ne) d'analyse en biologie médicale selon l'arrêté du 15 juin 2007

Expérience en génétique biologie appréciée

Un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation sont attendus pour l'étude de la candidature ;

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

Chef de service, Biologistes, Cadre de santé, Ingénieurs, Technicien(nes) de laboratoire, Secrétaires médicales, Qualiticien, Agents périlytiques, Personnels des services de soins (IDE)

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

/

Ce profil peut être modifié en fonction de l'évolution du laboratoire.

Rédacteur : Patricia MARTINS Le : 27 Aout 2026	Relecture : Valérie RYCKBOSCH Le : 27/08/2026	Validation Le :	Approbation Le :
---	--	--------------------	---------------------

Tout document papier n'est qu'une copie, la version applicable est la version électronique